



## Assemblée générale du Conseil d'école Jeudi le 15 septembre 2016 Bibliothèque – 18h à 19h

1. Mot de la directrice- Dominique Vielleuse

Bienvenue

Importance de l'implication des parents, élèves, et professeurs

Tour de table des personnes présentes

2. Survol du mandat d'un conseil d'école

Rôle consultatif avec la direction de l'école sur *toute* question qui touche le rendement des élèves. Par exemple, programmation académique, activités parascolaires, la communication école-maison, les services à l'école, l'environnement.

Encourager la participation des parents à la vie scolaire de leurs enfants.

3. Deux choix d'implication.

On explique les différentes façons de s'impliquer avec le conseil d'école :

Parent **membre** est un parent qui s'engage à assister à toutes les réunions du CÉ et a le droit de vote. Important pour assurer quorum aux moments des décisions.

Parent **participatif** est un parent qui choisit d'assister aux réunions selon son intérêt ou sa disponibilité et n'a *pas* le droit de vote. Ce parent peut également choisir de limiter sa participation aux groupes de travail qui réalisent des projets et activités du conseil.

4. Élection des parents membres

8 parents choisissent le rôle de parent membre

4 parents choisissent le rôle de parent participatif

5. Élection de l'exécutif.

Sélection de l'exécutif du Conseil d'école, par acclamation.

Co-Présidente – Sabena de Mel

Co-Présidente – Vanessa Behrens-Nicholls

Secrétaire – Victoria E. Díaz

6. Approbation du calendrier des réunions

Il y aura cinq réunions du CÉ pendant l'année et ont lieu le mercredi soir de 18h30 - 20h30 au Salon du personnel de l'école. Dates proposées : 12 octobre 2016, 23 novembre 2016, 8 février 2017, 19 avril 2017, et 24 mai 2017.

7. Première réunion du nouveau Conseil d'école sera le 12 octobre à compter de 18h30.